

# Paiement pour Services Environnementaux au Costa Rica: Le Fonds Forestier National

**Auteurs:**

Tommie Herbert

Rebecca Vonada

Michael Jenkins

Ricardo Bayon

**Fond:**

FONAFIFO

**Costa Rica | 2010**



Latin American and Caribbean  
Network of Environmental Funds

## Études de Cas Paiement pour Services Environnementaux au Costa Rica: Le Fonds Forestier National

Le programme costaricain de paiement pour les services écosystémiques (PSE) est un des pionniers mondiaux dans le domaine du financement de la protection des forêts. La Loi forestière de 1996 a porté création du Fonds national de financement des forêts (FONAFIFO) pour promouvoir la protection et le reboisement de terres situées hors des espaces protégés. Le principal objectif du FONAFIFO est de financer des petits et moyens exploitants, par des prêts ou d'autres mécanismes financiers, en vue de promouvoir le reboisement ou la plantation de nouvelles forêts, la création de pépinières d'essences forestières et de systèmes agroforestiers, la restauration de zones déboisées et le transfert de technologies forestières. Le programme couvre aujourd'hui 500 000 hectares (plus de 10% du pays) et implique entre 8 et 10 000 personnes. L'objectif du FONAFIFO est d'étendre ce programme de PSE à un million d'hectares.

### Les objectifs stratégiques du programme sont les suivants :

- Positionner le FONAFIFO comme une institution spécialisée dans la levée de fonds et l'in-

vestissement de ressources technologiques et financières d'origine nationale et internationale nécessaires au développement des activités forestières costaricaines.

- Identifier et avoir accès aux mécanismes, initiatives, opportunités et instruments financiers nationaux et internationaux du secteur des biens et des services forestiers.
- Favoriser le développement des marchés nationaux et internationaux des biens et des services provenant des écosystèmes forestiers.
- Soutenir la réactivation des projets de reforestation et d'exploitation des produits forestiers.
- Définir des procédures et des méthodes permettant la participation du plus grand nombre aux projets, indépendamment de leur sexe, de leur ethnie ou de leur statut social.
- Fournir des services environnementaux, les payer en conformité avec la politique du ministère de l'Environnement et de l'Énergie et les lois en vigueur, et en assurer le suivi.
- Informer le secteur forestier des possibilités,

des conditions et des exigences liées aux mécanismes financiers.

- Connaître les conditions socioéconomiques des exploitants forestiers de petite et de moyenne taille.

## Description du service environnemental

Dans le cadre de son programme de PSE, le FONAFIFO identifie quatre grandes catégories de services environnementaux "fournis par les forêts et les plantations forestières pour la protection et l'amélioration de l'environnement" :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre
- protection des bassins versants dans un but urbain, rural ou hydroélectrique
- protection de la biodiversité pour des usages durables, scientifiques ou pharmaceutiques ; protection des écosystèmes et des formes de vie
- protection des paysages dans un but touristique et scientifique

Ces quatre services constituent un ensemble qui traduit la valeur écologique totale d'une zone forestière donnée. En 2008, le budget du programme était de près de 13 millions USD pour une surface de 652 000 hectares.

## Comment le montage est-il financé ?

Les sources de financement du FONAFIFO sont les suivantes :

- Fonds publics :
  - Budget national (Loi n. 8114 sur la simplification et l'efficacité fiscale)
  - 40 % des recettes de la taxe sur les combustibles fossiles (article 43 de la loi forestière de 1996)
  - Recettes de la taxe forestière
- Prêt (30 000 000 USD) et subvention (10 000 000 USD) Banque Mondiale / Etat Costaricain
- Coopération financière avec le gouvernement allemand, à travers la banque KfW
- Accords de protection de l'eau avec le secteur privé
- Certificats de services environnementaux achetés individuellement
- Récupération du portefeuille actuel

## Qu'est-ce qui fait marcher ce PSE ? (Cadre légal, négociation avec le privé, etc.)

La transformation des forêts en pâturages pour l'élevage bovin était une source d'inquiétude pour les acteurs du secteur de l'eau et notamment pour les producteurs d'hydroélectricité. L'idée a donc surgi de créer une incitation économique pour que les propriétaires fonciers pro-

tègent leurs forêts. Le programme de PSE a été institué en 1997 par le ministère de l'Environnement récemment créé et placé sous l'égide d'un partenariat public/privé, le Fondo Nacional de Financiamiento Forestal (FONAFIFO).

Le programme national de PSE est régi par la loi forestière de 1996 et par le décret n. 19886-MIRENEM. L'article 46 de la loi forestière n. 7575 porte création du FONAFIFO dans le but de financer la foresterie, le reboisement, les pépinières d'essences forestières, les systèmes agroforestiers, la récupération de zones déboisées et les changements technologiques pour l'utilisation et l'industrialisation des ressources forestières pour les petits et les moyens producteurs, par des mécanismes de crédit ou par tout autre mécanisme permettant la promotion de la gestion des forêts, intervené or not.

## Cadre juridique :

La politique du Costa Rica dans le domaine de l'environnement a commencé à changer en 1969, quand le gouvernement a fait adopter la première d'une série de lois sur la protection des forêts. C'est en 1979 que naît la première incitation à planter des arbres. D'autres prêts et programmes d'encouragement à la reforestation verront le jour pendant toutes les années 80.

Cette politique connaîtra un tournant pendant les années 90, avec l'adoption d'une législation promouvant la protection des ressources naturelles et la création d'organismes de protection qui sont venus renforcer le secteur et ont provoqué un changement significatif de la perception dans l'opinion publique à l'égard de la gestion, de la préservation et du développement durable des ressources naturelles.

Les initiatives prises pendant les années 90 au niveau mondial, telles que le Sommet de Rio et sa Déclaration sur l'environnement et le développement, l'Agenda 21, les conventions internationales sur le changement climatique, la lutte contre la désertification et les efforts de protection de la biodiversité, le Protocole de Kyoto, les Principes de foresterie et, plus récemment, les Objectifs du Millénaire et le Sommet de Johannesburg ont défini la voie que le Costa Rica a choisi de suivre.

Le Costa Rica a aussi adopté une loi sur le droit des citoyens à jouir d'un environnement équilibré et sain, et ratifié plusieurs accords régionaux, tels que l'Accord régional sur la gestion et la protection des écosystèmes forestiers naturels et le développement de plantations forestières. De nouvelles lois, telles que la Loi Forestière n. 7575, la Loi sur l'Autorité de régulation des services publics, la Loi organique sur l'environnement, la Loi sur la conservation des sols et la Loi sur la biodiversité sont venues compléter le cadre légal de la mise en œuvre du programme de PSE.

Ce cadre légal définit aussi le contexte de l'application et de la reconnaissance des services écosystémiques, les sources de financement et les mécanismes de fonctionnement du FONAFIFO, en vue d'assurer la durabilité institutionnelle de ce dernier. Le FONAFIFO est un organisme totalement décentralisé au sein de l'administration forestière costaricaine. La loi 7575 lui garantit en effet une autonomie relative, des statuts légaux, et l'autorité de s'engager dans n'importe quelle transaction légale à but non lucratif, y compris dans la création de fonds fiduciaire destiné à garantir l'administration de ses ressources patrimoniales.

## Quelles sont les sources de financement du pse ?

Initialement, la source de financement la plus importante du programme de paiement pour les services environnementaux (PPSE) était l'allocation du tiers des recettes des taxes sur la consommation de carburants, allocation instituée par l'article 69 de la loi 7575. Ces taxes ont ensuite été modifiées par la Loi sur la simplification fiscale qui a créé une taxe unique sur les combustibles fossiles, dont 3,5 % sont alloués au PPSE. Cette détermination traduit la volonté du législateur d'assurer une source de financement pérenne à ce programme.

La Loi forestière établit aussi, dans son article 47, d'autres sources potentielles de financement destinées à renforcer les programmes mis en œuvre par le Fonds, telles que :

Des subventions publiques issues du budget ordinaire ou extraordinaire de la Nation, ou encore d'autres mécanismes; des dons ou des crédits reçus d'organisations nationales ou internationales; les résultats du placement financier des ressources du Fonds, entre autres.

De plus, le FONAFIFO a invité d'autres institutions internationales, telles que la Banque Mondiale et le Fonds mondial pour l'Environnement, à participer au programme dans le cadre des écomarchés, ainsi que le gouvernement allemand qui finance, par l'intermédiaire de la KfW, le Projet forestier de Huetar Norte.

Néanmoins, le budget d'investissement reste insuffisant à ce jour pour répondre à une demande qui ne cesse de croître. Le FONAFIFO a donc développé des mécanismes et conclu des accords avec des sociétés privées locales pour obtenir des fonds supplémentaires pour son programme de PSE. Cette initiative a porté ses fruits puisque le montant des investissements effectués par des compagnies privées s'est élevé à sept millions USD au cours des dernières années.

## Qui paie et qui reçoit? Acteurs impliqués

### Qui paie

- Acheteurs.

- Individus
- Sociétés privées
- Entreprises publiques
- Organisations internationales (bailleurs multilatéraux et bilatéraux)
- Subventions budgétaires
- Contribuables (individus et entreprises usagers de la forêt et de l'énergie)
- Investisseurs / donataires privés

**FONAFIFO :** Le FONAFIFO intervient comme un intermédiaire entre les acheteurs de crédits et les participants/bénéficiaires du programme. Il distribue aux propriétaires les recettes provenant d'une taxe locale sur les carburants, ainsi que les fonds versés par des compagnies d'électricité privées – particulièrement concernées par l'envasement des cours d'eau. Par de nombreuses autres activités, le FONAFIFO mobilise des fonds pour payer les services environnementaux fournis par les forêts, les plantations forestières et toutes les activités qui renforcent le développement du secteur des ressources naturelles.

### Qui reçoit :

- Les propriétaires fonciers de petite et moyenne taille des zones prioritaires. Plus de sept mille propriétaires privés ont signé des contrats pour protéger ou reboiser leurs terres. Ils reçoivent des compensations pour l'ensemble des services écosystémiques (eau, carbone, biodiversité et beauté des paysages).

Organisations partenaires / Intermédiaires financiers : *(qui fournissent un support logistique, financier et technique)*

- En collaboration avec le Bureau du Contrôleur Général de la République, Centre d'enseignement supérieur et de recherche agronomique tropicale (CATIE) et la Junta Nacional Forestal Campesina (JUNAFORCA) sont chargés de vérifier les PSE donnant droit à des Certificats de services environnementaux (CSE).
- La Banco Nacional de Costa Rica a créé un Fonds fiduciaire pour gérer les finances des accords de CSE.
- Le Système national des espaces protégés (SINAC) et le Fonds de développement de la Chaîne volcanique centrale (FUNDECOR) sont chargés de trouver des vendeurs et d'effectuer le suivi de la mise en œuvre des efforts de protection/reforestation
- L'Office National des Forêts (ONF)
- Les gestionnaires forestiers
- L'Association des ingénieurs agronomiques
- Les coopératives
- Les Centres agricoles cantonaux

- Les associations industrielles
- Les intermédiaires financiers jouent un rôle significatif en facilitant les contrats. Les acheteurs paient généralement une commission à l'intermédiaire en sus des 10 dollars/ha/an qui vont au fonds/vendeur.

## Détermination de la valeur et distribution des bénéficiaires

Le programme de paiement pour les services environnementaux de Costa Rica a coûté 126 millions USD de 1997 à 2008. Il contrôle aujourd'hui 500 mille hectares de terres. Le FONAFIFO conclut des contrats de cinq à quinze années avec les propriétaires fonciers privés qui reçoivent des paiements dont la périodicité dépend du contrat. Les transactions entre le FONAFIFO et les fournisseurs de services sont relativement simples puisque les propriétaires reçoivent une compensation fixe.

Les acheteurs paient 10 USD/ha/an, ce qui correspond au quart de ce que le FONAFIFO paie au propriétaire privé. Le Programme de paiements pour les services environnementaux finance les catégories de services suivantes : reboisement, protection de la forêt, régénération naturelle et systèmes agroforestiers.

Valeur des services :

- Reforestation : de 816 USD à 980 USD/ha/an pendant 10 ans
- Protection de la forêt : 64 USD/ha/an pendant 5 ans (renouvelables)
- Régénération naturelle : 41 USD/ha/an
- Agroforesterie : 1,30 USD/ arbre pendant 3 ans

## Montage institutionnel

Le FONAFIFO est administré par un Conseil de direction composé de cinq membres (deux représentants du secteur privé et trois représentants du secteur public) nommés pour un mandat de deux ans. Ses activités sont mises en œuvre par une Unité exécutive, dirigée par un Directeur exécutif et composée de cinq départements : Services environnementaux, Crédits, Administration, Juridique et Gestion financière. Le FONAFIFO a créé un Fonds fiduciaire pour financer ses tâches et ses opérations.

- Département du PSE : Elaboration des directives, des circulaires et des manuels de procédure ; traitement des paiements aux bénéficiaires ; évaluation, suivi, statistiques et analyse des résultats.
- Département des crédits forestiers : Gestion du programme de crédits ; coordination avec la Division fiduciaire de la Banco Nacional de Costa Rica (agent fiduciaire) ; promotion, éva-

luation et suivi du projet ; relations avec le secteur forestier.

- Département de Gestion financière : Recherche et levée des fonds de contrepartie aux allocations gouvernementales
- Département juridique : Conseil juridique au FONAFIFO et à ses fonds fiduciaires
- Administration : Utilisation efficace et efficiente des ressources
- Unité informatique :
  - SIG : interprétation des données, des cartes et de l'information en aide à la prise de décision et à la planification
  - Système intégré de gestion du projet : suivi des contrats établis dans le cadre du projet

## Mécanisme financier – comment les paiements sont-ils faits?

Le Programme de paiement pour les services environnementaux (PPSE) traduit la volonté de l'Etat – à travers le FONAFIFO — de récompenser les propriétaires de forêts et les exploitants agricoles pour les services rendus en faveur de la protection et de la récupération de l'environnement.

Le FONAFIFO a récemment lancé un programme de certification (CSA) destiné à promouvoir les investissements dans les services environnementaux. Le Département des crédits reçoit les demandes et les analyse en fonction de la nature du demandeur – personne physique ou morale – des conditions de l'emprunt, des garanties etc. Les programmes de services écosystémiques dans le domaine hydrique sont fondés sur des contrats volontaires entre acheteurs et vendeurs privés qui sont canalisés par le FONAFIFO.

En vue de maintenir la valeur nette du Fonds, Le FONAFIFO réajuste régulièrement les taux d'intérêts de ses prêts en fonction du type de projet, du taux d'inflation et des coûts de gestion.

## Principaux défis

- Non éligibilité des usages mixtes des terres (systèmes agroforestiers et sylvo-pastoraux). Au moment de son lancement, l'agroforesterie était exclue du dispositif national de PSE, alors que des données empiriques ont montré ses bénéfices pour les petits exploitants pauvres. Comme elle peut être pratiquée à faible coût d'opportunité sur des terres dégradées sans déplacer ou se substituer aux autres activités de production, les revenus qu'elle génère sont entièrement additionnels. L'agroforesterie fait maintenant partie du PPSE sous forme d'incitations au reboisement.

- Limitations imposées par les règles d'accès. Au Costa Rica, les bénéficiaires du programme de PSE cessaient de recevoir certaines aides publiques telles que les allocations logement. De leur côté, les bénéficiaires de la réforme agraire sont exclus du PPSE, même si leurs terres contiennent des forêts ou sont adaptées à des activités forestières.
- Informalité/insécurité foncière. Au Costa Rica, la loi interdisait le versement de fonds publics aux occupants de terres ne disposant pas de titre foncier formel. La première solution a consisté à créer pour ces personnes des contrats parallèles semblables aux contrats nationaux de PSE, et financés par les acheteurs des services. Dans la région du Platanar, seulement la moitié des paiements aux occupants possédant un titre foncier a été couverte et le FONAFIFO a payé le reste, ce qui a permis de dégager des fonds pour les occupants informels qui étaient inéligibles. Par la suite, la loi a été modifiée pour permettre l'accès des occupants de terres sans titre foncier à des fonds publics.
- Coûts de transaction. A surface égale, une négociation avec 100 petits fournisseurs de services implique des frais de transaction bien plus élevés qu'avec un ou deux grands propriétaires. Pour réduire ces coûts, le programme de PSE du Costa Rica a donc développé un système de contrats collectifs conclus avec des groupes de petits exploitants (FONAFIFO, 2000).
- Défis scientifiques. Difficulté d'attribuer directement une augmentation des débits des cours d'eau ou une diminution de la déforestation à des propriétaires ou à des activités de gestion forestière spécifiques. Risques de fuites.
- Défis financiers. Difficulté de maintenir flux financier ("pipeline") suffisante

## Innovations et résolution d'obstacles

Les fonds publics étant insuffisants pour assurer la croissance continue du couvert forestier, le FONAFIFO a cherché de nouvelles sources de financement pour compenser les efforts des propriétaires forestiers et en assurer les bénéfices pour tous. Le FONAFIFO a donc créé des Certificats de services environnementaux (CSE), un instrument financier permettant de protéger les forêts existantes, de régénérer de nouveaux écosystèmes et de garantir la fourniture de services environnementaux à une population croissante.

Autant les individus que les entreprises peuvent investir dans des Certificats de services environnementaux en vue de protéger une ou plusieurs régions déterminées, selon leur souhait ou leurs intérêts. La somme investie est proportionnelle au nombre d'hectares protégés. La surface minimale du CSE est d'un hectare. Actuellement, la valeur moyenne de l'hectare de CSE est de 57 dollars et les contrats sont établis sur une durée de cinq ans.

Le FONAFIFO a développé une seconde manière de lever des fonds auprès du secteur privé, d'institutions et de bailleurs étrangers en vue de protéger et de reboiser les terres, notamment dans les bassins versants où d'importantes ressources en eau sont générées pour la consommation humaine et la production d'hydroélectricité, ainsi que dans les régions abritant une biodiversité notable.

Ces instruments se traduisent par des conventions, par lesquelles les entreprises, les institutions ou les bailleurs s'engagent à verser certains montants, qui sont complétés par les fonds des programmes du FONAFIFO, en vue de financer les services environnementaux fournis dans une région particulière. Ces accords conclus avec des entités locales, nationales et internationales, publiques et privées, ont permis au FONAFIFO de lever les fonds nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

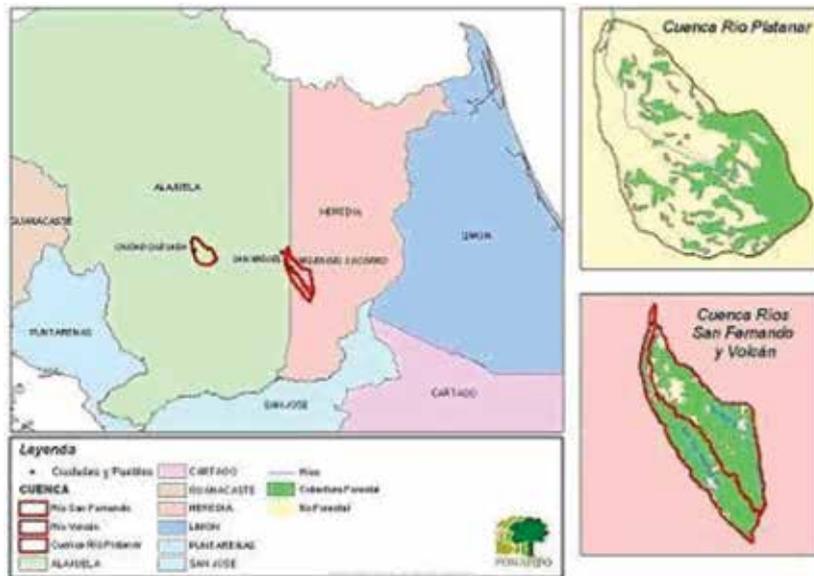
### Exemple d'accord : Global Energy Costa Rica, SA :

- Historique : La convention avec la compagnie hydroélectrique Global Energy Costa Rica S.A. a été la première à évaluer le prix du service environnemental de protection des ressources en eau. Signée en 1997 entre Global Energy S.A et la Fundación para el Desarrollo de la Cordillera Volcánica Central (FUNDECOR), elle bénéficie de l'appui technique du Fondo Nacional de Financiamiento Forestal (FONAFIFO) et du Système national des espaces protégés (SINAC), qui en sont cosignataires.
- Objectifs : Reconnaître l'importance des forêts à travers les services environnementaux de régulation et de qualité des eaux dans le bassin versant. Contribuer à l'augmentation des ressources en eau dans la région en protégeant le plus de forêts possible.
- Financement : L'accord avec Global Energy S.A. concerne un montant total de 120 000 dollars. La compagnie d'électricité s'engage à verser au FONAFIFO un montant de dix dollars par hectare pour tous les contrats de PSE établis dans les bassins versants des rivières San Fernando et Volcán, dans le canton de Sarapiquí, province de Heredia. En 2003, la convention a été renouvelée et Global Energy s'est engagée à

verser une contribution supplémentaire de deux dollars par hectare. Pendant les cinq premières années du programme, 2 144,56 hectares de forêt ont été inclus à ce programme de PSE.

- Résultats : A ce jour, 1 493 hectares font partie du programme de PSE.

### Emplacement des Conventions de PSE des sociétés Energia Global AS et Hidroeléctrica Platanar SA



### Autres projets :

- Ecomarchés : L'objectif du projet Ecomarchés est de renforcer la protection des forêts du Costa Rica, d'aider au développement de marchés et de fournisseurs des services environnementaux offerts par les forêts privées, de protéger la diversité biologique, d'atténuer l'émission de gaz à effet de serre et d'encourager les services hydrologiques.
- Reforesta : Son objectif est de relancer le reboisement au Costa Rica, selon trois axes de travail : élaboration d'un plan technique et financier pour la création de plantations forestières à but commercial ; innovation et développement de nouveaux produits pour la filière du bois issu du reboisement ; élaboration et mise en œuvre d'une campagne de promotion de la consommation du bois issu du reboisement.
- KfW : L'objectif général du Plan forestier Huetar Norte est de contribuer à l'amélioration du bilan carbone du Costa Rica grâce à la fixation du CO<sub>2</sub>, ainsi que de promouvoir les externalités positives dérivant des forêts et des plantations forestières.

### Innovations en Ecotourisme

De nombreuses entreprises d'écotourisme contribuent aussi au FONAFIFO par des dons destinés à payer des actions de reforestation ciblées dans des régions touristiques. Horizontes, par exemple, une agence de tourisme costaricaine, a fait un don pour protéger un corridor écologique où elle emmène ses touristes. De plus, Horizontes cherche à mettre en place, à travers le FONAFIFO, un système de « cotisation verte » qu'elle proposera à ses clients pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub> provoquées par leur voyage et pour donner une autre dimension à leur expérience touristique. « La plupart de nos voyageurs ne nous le demandent pas encore spontanément », déclare Patricia Forero, responsable du développement des nouveaux produits à Horizontes Nature Tours, « mais nous espérons que notre offre attirera leur attention, et qu'au moins ils nous demanderont de quoi il s'agit. » Le FONAFIFO propose aussi un calculateur de crédits de carbone, qui permet aux touristes de réduire l'empreinte carbone créée par leur voyage, par l'achat de certificats de PSE.

## Des échelles variables

En 1985, Rafael Gallo a cofondé Rios Tropicales, une agence d'écotourisme spécialisée dans le rafting sur les rivières cristallines du Costa Rica. A travers un dispositif classique de PSE, Rios Tropicales paie les fournisseurs d'initiatives durables dans les communautés locales.

A plus grande échelle, le Fondo Nacional de Financiamiento (FONAFIFO), bras du ministère de l'Environnement du Costa Rica chargée d'administrer les dispositifs de PSE, coordonne les exploitants agricoles de bassins entiers. Les petits opérateurs comme Rios Tropicales s'associent avec de grandes organisations telles que le FONAFIFO pour obtenir un plus grand impact. Alors que Rios Tropicales présente les avantages de la flexibilité et du ciblage des actions, le FONAFIFO apporte sa légitimité et permet des économies de gestion grâce à sa dimension nationale.

Tout en travaillant à des échelles différentes, l'agence d'écotourisme de Rafael Gallo et le FONAFIFO du gouvernement costaricain coexistent et se complètent. Outre son partenariat avec Rios Tropicales, le FONAFIFO intervient aussi comme parapluie pour des brasseurs et des compagnies d'eau fournissant des services aux usagers d'autres bassins versants. Ce qui est positif dans cette démarche multi-échelles c'est qu'on tire le meilleur des deux niveaux : la légitimité et les économies dans la gestion pour les PSE au niveau national, et la souplesse et le ciblage des schémas à petite échelle. La mise en œuvre parallèle de grands et de petits dispositifs encourage les expériences complémentaires et la fertilisation croisée de la connaissance.

Extrait de : Wunder et Santiago : [http://www.ecosystemmarketplace.com/pages/dynamic/article.page.php?page\\_id=7582&section=news\\_articles&eod=1](http://www.ecosystemmarketplace.com/pages/dynamic/article.page.php?page_id=7582&section=news_articles&eod=1)

## Où sont les opportunités?

Les dix premières années du programme ont été consacrées au montage du dispositif, au renforcement des capacités et à l'éducation de la population aux services environnementaux. La nouvelle vision du programme costaricain reconnaît les services fournis par les forêts, les plantations d'arbres et l'agroforesterie tout en incluant le développement rural dans les objectifs de protection de la nature.

## Des paiements différenciés :

La Banque Mondiale et ses partenaires sont en train d'étudier un système de paiements différenciés qui permettrait d'incorporer au programme des terres biologiquement riches et de valeur économique élevée tout en améliorant l'efficacité des paiements. A l'heure actuelle, le PPSE paie environ 62 dollars par hectare. Dans de nombreux endroits, ce n'est tout simplement pas assez pour attirer les propriétaires, alors que dans d'autres, les montants des compensations pourraient probablement être diminués (dans les régions où la forêt serait difficile à exploiter, comme sur les pentes escarpées des montagnes, par exemple).

Un plan de paiements différenciés permettrait de moduler les montants en fonction de la valeur de la terre. La ville de Heredia, près de San José, a déjà lancé un programme de ce genre. Pour protéger une forêt abritant la source d'eau communale, la Mairie intervient financièrement pour pratiquement doubler le montant des paiements.

## Conclusions

Nous sommes un des rares pays au monde qui propose aux entreprises locales et multinationales d'investir dans les services tangibles et intangibles que fournit la nature, » dit Alberto Garcia, chargé de la levée des fonds pour FON-AFIFO. « Ce programme reflète et représente l'esprit novateur du Costa Rica, un pays à l'avant-garde des actions de développement durable. »

L'expérience du Costa Rica a catalysé l'essor d'autres programmes publics et privés dans la région. Des programmes de PSE portés par des ONG et des entreprises privées ont été lancés en Colombie, en Equateur, au Brésil, au Salvador, au Nicaragua et en Bolivie. Des programmes publics, nationaux ou locaux, ont vu le jour au Brésil, au Mexique et, plus récemment, en Equateur.

